

Mme M-P BONGIOVANNI-VERGEZ

Directeur

[bongiovanni-vergez.marie-pierre@ch-sambre-avesnois.fr](mailto:bongiovanni-vergez.marie-pierre@ch-sambre-avesnois.fr)

☎ : 03.27.69.43.01

Madame Delphine VIARDOT

Secrétaire Générale

[viardot.delphine@ch-sambre-avesnois.fr](mailto:viardot.delphine@ch-sambre-avesnois.fr)

☎ : 03.27.69.47.34

Secrétariat :

[direction@ch-sambre-avesnois.fr](mailto:direction@ch-sambre-avesnois.fr)

Madame Cécile CASTELLI

[castelli.cecile@ch-sambre-avesnois.fr](mailto:castelli.cecile@ch-sambre-avesnois.fr)

☎ : 03.27.69.43.43 poste 40.01

Madame Isabelle JOUAN

[jouan.isabelle@ch-sambre-avesnois.fr](mailto:jouan.isabelle@ch-sambre-avesnois.fr)

☎ : 03.27.69.43.03

Maubeuge, le 28 juillet 2017



Monsieur le Président  
Chambre Régionale des Comptes  
Nord-Pas-de-Calais-Picardie  
Hôtel du Bois Fosseux  
14 Rue du Marché au Filé  
62012 ARRAS Cedex

**Objet :** Réponses à la notification du rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion du centre hospitalier de Sambre Avesnois

**Nos réf. :** MPBV/DV/IJ n°85-2017

**Vos réf. :** ROD 2016-0191 Greffe 2017-1510

*Dossier suivi par Isabelle HEEMERYCK greffier de section*

Envoi dématérialisé

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint réponses aux observations du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen de la gestion (exercices 2010 jusqu'à la période la plus récente) de l'établissement.

Au sein de la synthèse, il est relevé « *la persistance de taux d'occupation faibles et de durées moyennes de séjour élevées en médecine (...) qui témoignent d'une attractivité qui reste limitée* ». Or force est de constater que les taux d'occupation des services de médecine et spécialités médicales oscillent entre 90 et 95 % et que l'IP DMS Médecine est à 0,93.

S'agissant de l'activité du centre hospitalier et plus précisément de l'activité libérale, l'établissement confirme que seuls 7 praticiens hospitaliers sur 146 assurent une activité libérale (*page 10*).

A l'égard de la gestion des ressources humaines, la DRH et la Coordination Générale des Soins relancent les journées d'accueil du nouvel arrivant à compter de septembre 2017. Les nouveaux arrivants sont accueillis dans le cadre d'une présentation du parcours professionnel et de la carrière hospitalière, suivie d'une visite de l'établissement et de la présentation de ses projets. (*Page 20*).

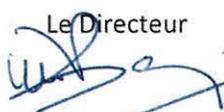
S'agissant du bilan social, la DHR a missionné un chef de projet « bilan social » qui assure également le contrôle de gestion sociale. L'évolution de l'actuel bilan vers un réel outil de pilotage axé sur l'analyse des données sociales permettant d'objectiver, sur le moyen terme, la stratégie RH de l'établissement et de favoriser le dialogue social. Dans le cadre de ce chantier, le centre hospitalier bénéficiera de l'expertise et du retour d'expérience de plusieurs établissements hospitalo-universitaires membres de la Commission des DRH de la Conférence des Directeurs Généraux de CHRU. (*Page 20*).

De plus Le Centre Hospitalier de Sambre Avesnois installera en septembre 2017 son comité d'accompagnement social et de maintien dans l'emploi, qui pilotera le dispositif pluri-partenarial entre la DRH, la DSIRMT, le Service de santé au travail et les représentants du personnel. Ce dispositif coordonnera l'ensemble des actions en faveur du retour à l'emploi des professionnels absents pour longue durée et longue maladie, de l'intégration des travailleurs handicapés, de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi que de la cartographie des métiers et des compétences de l'établissement, dans la perspective du nouvel hôpital. Une réflexion institutionnel autour du diagnostic partagé sur l'absentéisme de courte et de longue durée des professionnelles sera lancé afin d'identifier les leviers d'action.

La problématique des risques psychosociaux, par ailleurs appréhendée dans le cadre de l'accompagnement du CHSCT relatif aux conditions de travail et à la qualité de vie au travail dans le nouvel hôpital, fera également l'objet d'un axe dédié dans le projet social de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

  
B.V.

Le Directeur  
  
**Marie-Pierre BONGIOVANNI-VERGEZ**  
